

Jetset® - Fongicide colza et tournesol

Composition : 200 g/L de boscalid + 200 g/L de dimoxystrobine

Formulation : Suspension concentrée (SC)

AMM n° : 2100037

BASF ne préconise l'utilisation de ce produit que sur les cultures et cibles mentionnées dans le tableau ci-dessous et, à ce titre, décline toute responsabilité concernant son utilisation à d'autres usages tels que prévus par le catalogue des usages en vigueur.

Usages autorisés:

Cultures	Cibles	Dose	Stade d'application	Nombre d'applic.	DAR	ZNT aquatique
Tournesol	Phoma, Phomopsis	0,4 L/ha	BBCH 20-65	1	30 j.	5 m
Colza, Navette, Pastel	Sclérotinia	0,5 L/ha	Stade G1 (BBCH 61-67)	1*	42 j.	5 m
	Maladies fongiques des siliques (Alternariose)		Stade G2 - G4 (BBCH 75 - 81)			

* En culture de colza BASF recommande une seule application par an de produit à base de SDHI sur la même parcelle.

Conditions d'emploi :

- Il est recommandé de ne pas planter de choux-rave, de plantes à épices à parfum médicinales et condimentaires destinées à l'alimentation humaine sur un sol traité moins de 12 mois auparavant avec un produit à base de boscalide.
- Il est recommandé, compte tenu de l'utilisation du boscalide sur de nombreuses cultures et dans le cadre d'une approche bénéfice-risque de limiter l'utilisation de boscalide aux usages pour lesquels un réel bénéfice agronomique peut-être identifié.
- Porter des gants et un vêtement de protection appropriés pendant les phases de mélange, chargement et application de la préparation.

Délai de rentrée dans la culture : 48 heures après traitement

Classement toxicologique :



Mention d'avertissement : **ATTENTION**

H302 Nocif en cas d'ingestion.



H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H332 Nocif par inhalation.



H351 Susceptible de provoquer le cancer.

UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES AVEC
PRECAUTION. AVANT TOUTE
UTILISATION LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS
CONCERNANT LE PRODUIT

BASF
We create chemistry

Fongicide

H361d Susceptible de nuire au fœtus.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Réglementation transport ADR : classe 9 (UN 3082)

Conditionnement : bidon de 5 l (groupage par 4)

Les substances actives

Le **boscalide** appartient à la famille chimique des carboxamides, sous-groupe des nicotinamides.

Nom chimique : 2-chloro-N-(4'-chlorobiphenyl-2-yl)nicotinamide

Formule brute : C₁₈H₁₂Cl₂N₂O

Masse molaire : 343.2

La **dimoxystrobine** appartient à la famille chimique des strobilurines.

Nom chimique : (Z)-2-chloro-1-(2,4-dichlorophenyl)vinyl dimethyl phosphate

Formule brute : C₁₀H₁₀Cl₃O₄P

Masse molaire : 331,5

Produit formulé : Jetset

Propriétés physiques et chimiques

Densité : 1,12

Inflammabilité : non inflammable

Temp. limite de stockage : 0 à 40°C

Toxicologie

Toxicité aiguë p.o DL50 rat : > 500 - < 2000 mg/kg





LMR européenne :

Se reporter au site :

<http://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database>

Protection de l'utilisateur :

BASF recommande :

Caractéristiques des EPI	PROTECTION DE L'UTILISATEUR PENDANT LES PHASES DE :				Protection du travailleur	
	Préparation / Mélange / Chargement	Application avec :		Nettoyage		
		Pulvérisateur à rampe :				
		tracteur avec cabine fermée	tracteur sans cabine			
Gants en nitrile NF EN ISO 374-1/A1 réutilisables NF EN 16523-1+A1 (type A) ou à usage unique EN 374-2 (types A,B ou C)	 Réutilisables	✓	✓	✓	✓	✓
EPI Vestimentaire conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1	 Réutilisables	✓	✓	✓	✓	✓
EPI Partiel blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB(3)	 Réutilisables	✓		✓		
Protection Respiratoire demi-masque filtrant anti-aérosol (EN 149) de classe FFP3 ou demi-masque (EN 140) avec filtre anti-aérosol (EN 143) de classe P3	 Réutilisables	✓				

L'utilisation d'un matériel adapté et entretenu et la mise en œuvre de protections collectives constituent la première mesure de prévention contre les risques professionnels, avant la mise en place de protections complémentaires comme les protections individuelles.

Le port de combinaison de travail dédiée ou d'EPI doit être associé à des réflexes d'hygiène (ex : lavage des mains, douche en fin de traitement) et à un comportement rigoureux (ex : procédure d'habillage/déshabillage).

Les modalités de nettoyage et de stockage des combinaisons de travail et des EPI réutilisables doivent être conformes à leur notice d'utilisation.

Rapporter les équipements de protection individuelle (EPI) usagés dans un sac translucide à votre distributeur partenaire ECO EPI ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination de produits dangereux.

Jetset

Jetset est un fongicide à action préventive, efficace contre le sclérotinia et l'alternaria du colza, le phoma et le phomopsis du tournesol.

Intérêt du produit

Jetset est composé de **boscalid**, substance active de la famille des SDHI et de **dimoxystrobine**, de la famille des strobilurines. Grâce à cette combinaison de deux matières actives efficaces et à modes d'action différents, **Jetset** offre un haut niveau de protection.

Mode d'action

Le Boscalid : il agit sur la succinate déshydrogénase (SDH), enzyme-clé de la chaîne respiratoire. L'inhibition de la SDH par le boscalid affecte d'une part la production d'énergie (ATP) produite par la chaîne respiratoire et d'autre part la production d'acides aminés, de lipides et d'acides gras nécessaire au champignon. Le **boscalid** présente une mobilité translaminaire avec un transport à l'intérieur des tissus foliaires de type acropétale (diffusion vers les extrémités des tissus). Le **boscalid** est actif, avant tout, lorsqu'il est appliqué en préventif. Il inhibe la germination des spores, la croissance du tube germinatif et bloque la formation des structures de pénétration du champignon dans la plante. Sur certains champignons, le boscalid possède également un effet sur la croissance mycélienne et sur la différenciation des spores. Il appartient au groupe C2 [SDHI : Succinate DeHydrogenase Inhibitor, famille des pyridine-carboxamides] de la classification FRAC.

La **dimoxystrobine** : elle inhibe la respiration mitochondriale. Celle-ci résulte d'un blocage du transport des électrons par fixation de la molécule au centre d'oxydation ubihydroquinone (Qo) du cytochrome bc1 (Complexe III de la chaîne respiratoire mitochondriale). La conséquence en est une réduction drastique de l'énergie cellulaire (ATP) disponible pour supporter les fonctions vitales du champignon pathogène-cible ce qui entraîne inévitablement sa mort. La **dimoxystrobine** présente une mobilité translaminaire et systémique. La **dimoxystrobine** est active, avant tout, lorsqu'elle est appliquée en préventif. Elle inhibe très fortement la germination, la pénétration des tubes germinatifs et bloque le développement du mycélium. Elle appartient au groupe C3 de la classification FRAC.

Champ d'activité

- Sclérotinia (*Sclerotinia sclerotiorum*)
- Alternariose (*Alternaria sp*)
- Phoma (*Phoma macdonaldii*)
- Phomopsis (*Phomopsis helianthii*)

Condition d'application

COLZA

Sclérotinia :

Dose : 0,5 L/ha

Appliquer **Jetset** à la chute des premiers pétales (stade G1) soit, selon l'année, 6 à 12 jours après l'apparition des premières fleurs (stade F1 : 50% des plantes avec au moins une fleur ouverte). Il est important de respecter ce stade précis d'application pour obtenir une efficacité maximale. Il est à noter que deux variétés avec des dates de floraison différentes (stade F1) atteignent le stade chute des premiers pétales (stade G1) à des dates différentes.

Alternariose :

Dose : 0,5 L/ha

Appliquer **Jetset** dès l'apparition des symptômes sur tige ou siliques (stade G2-G4). Une application positionnée contre le sclérotinia (stade G1) offre également une efficacité préventive intéressante sur alternariose.

BASF recommande de ne pas dépasser une application maximum par an de produit à base de SDHI sur la même parcelle.

TOURNESOL

Dose : 0,4 L/ha

Pour lutter contre le phoma et le phomopsis, **Jetset** en une seule application, à partir de 10 feuilles et jusqu'à la pleine floraison du tournesol. Dans les situations favorables au phomopsis sur les variétés qualifiées de Très Peu Sensibles (TPS) ou Peu Sensible (PS) ou dans les situations à risque phoma élevé, appliquer **Jetset** à 0,4 L/ha au stade « limite passage tracteur » (le tournesol mesure alors en moyenne 55-60 cm) ; l'application peut être avancée ou retardée en fonction des vos observations ou de celles relatées par les Bulletins de Santé du Végétal.

REMARQUES :

- ◆ Pour suivre l'évolution des pathogènes sur votre secteur, se reporter au Bulletin de Santé du Végétal ou à tout autre dispositif d'information sur les pressions parasitaires mis en œuvre au niveau de votre région et réaliser un suivi régulier de vos parcelles.
- ◆ La qualité de la pulvérisation (répartition homogène de la bouillie) et les conditions au moment de l'application (température < 25° C, hygrométrie > 70%) participent à la réussite du traitement.

Compatibilité

Les mélanges doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur.

Préparation de la bouillie

Remplir la cuve au ¾ d'eau. Mettre l'agitation en marche, bien agiter le bidon de **Jetset** avant de verser la quantité nécessaire, puis compléter avec de l'eau jusqu'au volume final.

Rincer le bidon manuellement 3 fois à l'eau claire en l'agitant et en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur, ou rincer pendant au moins 30 secondes avec le rince-bidon du bac incorporateur (ou rince-bidon indépendant).

Laisser égoutter les bidons.

Laisser l'agitateur en fonctionnement pendant le trajet et jusqu'à la fin de la pulvérisation.

Précautions d'emploi

Cf. Précautions générales d'emploi.

Annule et remplace toute version précédente; il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert BASF, 0 800 100 299, qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document.

© Marque déposée BASF

BASF France S.A.S.
Division Agro
21 Chemin de la Sauvegarde
69134 ECULLY cedex
Tel : 04.72.32.45.45

Notes personnelles :

Avertissements et précautions générales d'emploi

Remarques générales concernant tous les produits

IMPORTANT :

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consulter <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses, conditions et restrictions d'emploi: se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.basf.fr et/ou www.phytodata.com.

Avant toute utilisation, lire l'étiquette. Respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés, sur l'emballage: ils ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé.

Sur ces bases, conduisez la culture et les traitements selon les bonnes pratiques agricoles, en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces...

L'utilisation répétée, sur une même parcelle, de préparations à base de substances actives de la même famille chimique ou ayant le même mode d'action, peut conduire à l'apparition et la sélection d'organismes présentant des sensibilités moindres aux molécules ainsi utilisées. Pour diminuer ces risques, il est nécessaire de respecter les préconisations d'emploi (dose recommandée, seuil, cadence et séquence de traitements, positionnement, conditions d'application...) et, chaque fois que possible, d'alterner ou d'associer, sur une même parcelle, des préparations à base de substances actives de familles chimiques différentes ou à modes d'actions différents, tant au cours d'une saison culturale que dans la rotation.

En dépit du respect de ces règles, **BASF** ne peut pas exclure une altération de l'efficacité des produits liée à ces phénomènes de résistance. De ce fait, nous déclinons toute responsabilité quant aux éventuelles conséquences qui pourraient être dues à ces résistances.

BASF rappelle que toute utilisation pour un usage non autorisé et non conforme à nos préconisations est interdite.

BASF garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine ainsi que leur conformité à l'Autorisation de Mise en Marché délivrée par les Autorités compétentes françaises.

NUMERO D'URGENCE

En cas d'incident ou d'accident, appeler le 01 49 64 57 33

Fiche de données de sécurité disponible sur www.basf-agro.fr ou www.quickfds.com

Avertissements et précautions générales d'emploi

Précautions générales d'emploi

PAR RAPPORT A LA QUALITÉ DU PRODUIT

Pendant le stockage

Conserver le produit uniquement dans son emballage d'origine, sous clef, dans le local spécifiquement prévu à cet effet. Local ventilé, frais, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour les animaux. Vérifier sur l'emballage les températures de stockage propres au produit.



Conserver hors de la portée des enfants.

Mélanges

Extrait de l'Avis aux opérateurs responsables de la mise sur le marché, aux distributeurs et aux utilisateurs de produits phytopharmaceutiques" (J.O n° 221 du 21 septembre 2002). "Un mélange de produits phytopharmaceutiques consiste à associer, dans le cadre des pulvérisations, plusieurs spécialités phytopharmaceutiques. La technique des mélanges est mise en œuvre sur le terrain pour des considérations techniques (lutte simultanée contre plusieurs organismes nuisibles pouvant être présents concomitamment, recherche de réduction des doses, stratégie de gestion des résistances) ou économiques (réduction et optimisation du nombre de passages).

Selon l'arrêté du 07 avril 2010 modifié par l'arrêté du 12 juin 2015 relatif à l'utilisation des mélanges extemporanés de produits visés à l'article L.253-1 du code rural, tous les mélanges sont possibles **sauf ceux qui doivent faire l'objet d'une évaluation préalable** :

Les mélanges sont interdits **si l'un des produits** :

- porte le pictogramme SGH06 (mentions de danger associées H300, H301, H310, H311, H330 et H331) 
- est classé avec une des mentions de danger suivantes : H340, H350, H350i, H360(FD, F, D, Fd, Df), H370 ou H372. Avec ces mentions de danger, la mention d'avertissement est : DANGER, avec le pictogramme SGH08 

Les mélanges sont interdits **si les deux produits** :

- **ont chacun** une des mentions de danger suivantes (cf tableau ci-dessous) :

	H341, H351, H371	H373	H361d, H361fd, H361f, H362
H341, H351, H371			
H373			
H361d, 361fd, H361f, H362			

Sont toujours interdits :

- Les mélanges comprenant au moins un produit de classe 4 pour les risques aquatiques ou terrestres dont la ZNT est de 100 m ou plus.
- Les mélanges entre un produit à base de pyréthriinoïde et un produit à base de triazole ou imidazolines en période de floraison ou au cours de périodes de production d'exsudats.

Lorsqu'une protection doit être faite avec des pyréthriinoïdes et des triazoles ou imidazoles, il faut d'abord traiter avec la spécialité à base de pyréthriinoïdes puis avec la triazole ou l'imidazole en respectant un délai de 24 heures entre les deux applications. Le produit de la famille des pyréthriinoïdes est obligatoirement appliqué en premier.

Pour tout mélange, il est conseillé d'effectuer un test préalable à petite échelle.

Dans le cas où d'autres préparations seraient associées au produit initial (insecticides, acaricides, fertilisants foliaires, correcteurs de carences, fongicides destinés à contrôler d'autres maladies, herbicides, etc.), tenir compte des caractéristiques propres à chacune des spécialités.

Ainsi, vérifier que l'époque d'intervention convient bien aux différentes spécialités (seuil de population ou stade du ravageur, du pathogène, de la culture etc.). De même, pour les conditions d'application.

Généralement, respecter l'ordre habituel d'introduction des spécialités dans la bouillie : WG puis WP puis CS puis SC puis SE, puis EC puis EW, puis SL (adjuvant en dernier), sauf si spécificités propres indiquée sur l'étiquette.

Avertissements et précautions générales d'emploi

PAR RAPPORT À LA CULTURE

Utiliser les doses recommandées.

Traiter sur une culture en bon état de végétation, conduite dans de bonnes conditions correspondant à la variété choisie.

Éviter l'entraînement du produit sur les cultures avoisinantes en ne traitant que par temps calme, sans vent, et à température adéquate.

PAR RAPPORT À L'UTILISATEUR

- ◆ Pendant toutes les phases d'utilisation du pulvérisateur, respecter les réglementations en vigueur. Porter à minima des vêtements de protection (vêtement de travail + blouse), des gants, des bottes, un équipement de protection des yeux / du visage si nécessaire
- ◆ Ne pas respirer les vapeurs lors de la préparation de la bouillie, ni le brouillard de pulvérisation (ne pas traiter dans le vent).
- ◆ Ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ne pas téléphoner pendant l'utilisation.
- ◆ **Délai de rentrée** : Sauf dispositions prévues par les décisions d'autorisation de mise en marché visées à l'article L. 253-1 du code rural, le délai de rentrée minimal est de 6 heures et, en cas d'application en milieu fermé, de 8 heures. Il est porté à 24h après toute application de produit comportant une mention de danger : H318 - H315 - H319 et à 48 heures pour ceux comportant une mention de danger H317 - H334 - H340 - H341 - H350 - H350i - H351 - H360F - H360D - H360FD - H360Fd - H360Df - H361f - H361d - H361fd et H362.
- ◆ Après application : Nettoyer très soigneusement et rincer les pulvérisateurs aussitôt après le traitement Immédiatement après l'application, changer de vêtements et se laver le visage et les mains à l'eau savonneuse. Se référer à la réglementation en vigueur.
- ◆ En cas de malaise ou d'intoxication, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

PAR RAPPORT À L'ENVIRONNEMENT

Préparation de la bouillie

Après toute application, il est indispensable de nettoyer très soigneusement le pulvérisateur afin d'éviter tout relargage ultérieur.

Bien agiter le bidon avant de verser progressivement le produit dans le bac incorporateur ou la cuve du pulvérisateur remplie au 3/4, en maintenant l'agitation (sauf produits stipulés "sans agitation"). Dans le cadre des bonnes pratiques agricoles, rincer 3 fois les emballages ou utiliser le rince-bidon du bac incorporateur et verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur.

S'il s'agit d'une formulation de type poudre ou granulés, verser le produit progressivement dans la cuve de manière à ce que ce dernier se dilue correctement dans l'eau.

Aucun rejet dans l'environnement

- ◆ Des moyens appropriés doivent être mis en œuvre pour éviter l'entraînement des produits hors de la parcelle ou de la zone traitée.
- ◆ Ne pas traiter si le vent a un degré d'intensité > 3 sur l'échelle de Beaufort (19 km/h).
- ◆ Ne pas traiter à proximité des fossés et points d'eau. Respecter les ZNT. Si ses dernières ne sont pas définies, respecter une zone non traitée minimale de 5 m. (cf Arrêté du 04/05/2017)
- ◆ Élimination des eaux de rinçage du pulvérisateur et des fonds de cuve : se référer à la réglementation en vigueur.

Emballages vides

Réutilisation interdite.

Éliminer les emballages vides et des EPI via des collectes organisées par les distributeurs partenaires de la filière A.D.I.VALOR ou autre service de collecte spécifique.

BASF France - Division Agro
21 Chemin de la Sauvegarde
69134 ECULLY Cedex
Tel 04 72 32 45 45

LES BONS GESTES POUR TRAITER EN TOUTE SÉCURITÉ



▶ N'utilisez les produits phytopharmaceutiques que si nécessaire.



▶ Protégez votre santé et celle de votre entourage.



▶ Surveillez les conditions météorologiques.



▶ Protégez les points d'eau.



▶ Protégez les pollinisateurs.



▶ Préservez la faune sauvage.



D'INFOS SUR [HTTPS://WWW.UIPP.ORG/PHYTOPRATIQUE/](https://www.uipp.org/phytopratique/) : FLASHEZ-MOI